

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Séance du 15 décembre 2020

Présents : Mrs ALEGRET Christian, COMBES Joël, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, TEILH Jérôme, THUILLER Alain.

Mmes BERTHIER Aline, CASTAING Marie-Jan, CAYEZ Cathy, DUBIE Karine, DUPUY Annie.

Absents(es) excusés (es) : Mrs BERNARD Lionnel, DEBAT Serge, DUCASSE Christophe,

Procuration : néant

Secrétaire : Mme DUPUY Annie

53. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget principal : délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.

Dans l'attente du vote du budget, et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, des dépenses d'investissements **dans la limite de 25% des investissements (diminués de la dette en capital)** inscrits au budget de l'année précédente.

Dépenses investissements inscrites au budget 2020 :

Montant des investissements	hors chapitre 16	1 227 142,00
Dette en capital 2021 (compte 1641)		- 41 850,14
Reste		1 185 291,86

Mr le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales. Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de **296 322,97 €**

La répartition des dépenses d'investissement pour 2021 sera la suivante :

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles

2041512 – Groupement collectivités Rattach. Installation **15 000,00**

Chapitre 21 – Immobilisations Corporelles

2161 – Œuvres – Objets d'art	1 200,00
2151 -12 Réseaux de voirie	50 000,00
2151 – 16 Sécurité Routière	120 000,00
2183 – 13 Matériel Informatique	1 000,00
2188 – Autres Immobilisations	3 000,00
2152 – Installation de Voirie	4 000,00
2158- 11 Extincteurs	2 000,00

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

2313-11 – Immobilisation en cours **100 122,97**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Mr le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

54. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.10 Divers

Encaissement d'un chèque de Groupama

La mairie a reçu un chèque de 240,00 € de la part de Groupama pour le règlement du sinistre électrique sur l'onduleur du secrétariat de la mairie en date du 23 octobre 2020.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le maire à déposer le chèque pour encaissement.

55. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.5 Subventions
Demande de subventions FAR 2021 pour la sécurité routière.

Après exposé de Monsieur le maire concernant les projets suivant :

- La sécurité routière, d'un coût de 102 370,00 € HT soit 122 844,00 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire :

- A présenter les demandes de subventions afférentes à ces dossiers au conseil départemental au titre du FAR 2021.

- A signer tous documents afférents à ces dossiers.

56. Objet de la délibération : 7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires
Budget annexe : Décision modificative 2020-1.

Afin de pouvoir mandater les dernières factures de l'exercice 2020, des ajustements de crédits sont nécessaires sur la section exploitation sur certains comptes :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2020 :

Section Exploitation– Dépenses

Chapitre 022 – Dépenses Imprévues

-3 500,00

Chapitre 011 :

Compte 6061 – Fournitures non stockable

+ 1 500,00

Compte 6156 – Maintenance

+ 2 000,00

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise la décision modificative ci-dessus.

55. Objet de la délibération : Questions diverses

1. Un conseiller demande pourquoi le passage piéton en haut de la route départementale 632 n'est plus matérialisé. Monsieur le maire le signalera au département qui a refait le revêtement.

2. Un conseiller demande où en est -t-on avec la poste. Monsieur le maire informe que deux responsables de la poste seront conviés au début d'un prochain conseil municipal pour échanger sur l'évolution de la présence postale sur la commune.

3. Monsieur le maire informe qu'une permanence de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) sera présente tous les lundis de 14h à 17h dans les locaux de la mairie. Une information sera distribuée à la population.

Séance du 15 décembre 2020

7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget principal : délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.

7. Finances locales / 7.10 Divers

Encaissement d'un chèque de Groupama

7. Finances locales / 7.5 Subventions

Demande de subventions FAR 2021 pour la sécurité routière.

7. Finances locales / 7.1 Décisions budgétaires

Budget annexe : Décision modificative 2020-1.

Questions diverses

Séance du 15 décembre 2020

PAILHAS Michel

ALEGRET Christian

BERTHIER Aline

DEBAT Serge Absent excusé

LEGRAND Clément

BERNARD Lionnel Absent excusé

CASTAING Mary-Jan

CAYEZ Catherine

COMBES Joël

DUBIE Karine

DUCASSE Christophe Absent excusé

DUPUY Annie

IRIGOYEN Bruno

TEILH Jérôme

THUILLER Alain.